

ÉCRIRE
ÇA
LIBÈRE!

AMNISTIE
INTERNATIONALE 

**ORGANISER
UN MARATHON
D'ÉCRITURE**



Your Excellency
This letter is a fervent plea for justice towards the
memory of Zouk Bedkris. Zouk was a brave
fighter, a leader, and above all a devoted
son of Martinique, France.
He was shot to death while on duty at the office
of the French Government in Martinique that day. He was
murdered at his own desk, though he appeared
to be his daughter
because she was
and bravely that
surrendered the office
of command before
the grotesque murder of Zouk.
The French Government to respect
should be held in any way
to get through these times
I BRING BACK BUT JUSTICE

ORGANISER UN MARATHON D'ÉCRITURE

Le Marathon d'écriture s'organise entre le début du mois de novembre et la fin janvier, et particulièrement autour du 10 décembre, Journée internationale des droits humains. Il vise à apporter un soutien aux victimes des violations des droits humains partout dans le monde. Chaque année, l'histoire de personnes ou communautés dont les droits humains sont bafoués retiennent notre attention. Afin de leur exprimer notre solidarité, nous leur écrivons des mots d'espoir. Le Marathon d'écriture est une campagne mondiale d'Amnistie internationale.

L'objectif? Envoyer le plus grand nombre possible de messages aux personnes dont les droits humains ont été bafoués pour leur apporter notre soutien.

Et le résultat est là : en 2022, 5,3 millions de cartes et lettres ont été envoyées de partout dans le monde.

Près de 75% des personnes sont libérées !

[AMNISTIE.CA/ECRIRE](https://www.amnistie.ca/crire)

5 ÉTAPES POUR ORGANISER VOTRE MARATHON D'ÉCRITURE

1

DÉTERMINEZ LE LIEU, LA DATE ET L'HEURE

La première étape est de trouver où et quand se tiendra votre marathon. Celui-ci peut s'organiser sur votre lieu de travail, à l'heure du dîner, à la fin d'une réunion ou faire l'objet d'une activité chez soi. Encore mieux, si la situation sanitaire le permet, demandez l'autorisation de vous installer dans un lieu très fréquenté de votre quartier et sollicitez les passants pour qu'ils rédigent un mot d'espoir. Inscrivez votre marathon :

[amnistie.ca/inscrire-son-marathon-decriture](https://www.amnistie.ca/inscrire-son-marathon-decriture)

2

LES CAS DE LA CAMPAGNE

Vous pouvez choisir d'envoyer des messages de solidarité aux 10 « cas » ou n'en choisir que quelques-uns. N'oubliez pas de respecter les directives de rédaction pour ne pas nuire à la sécurité de la personne (ou de sa communauté) à qui vous écrivez. Pour lire les cas et leurs directives : [amnistie.ca/ecrire](https://www.amnistie.ca/ecrire)

3

VOTRE MATÉRIEL

Vous aurez besoin de cartes, de stylos et de crayons de couleur. Achetez ou fabriquez vous-mêmes vos cartes. Carte postale de votre région, photo de vous, votre maison ou votre famille, dessins : plus la carte est personnalisée, plus elle est chaleureuse pour son ou sa destinataire ! Mettez la description des cas et les consignes d'écriture à disposition sur les tables lors du marathon afin de donner l'occasion aux participant·e·s de se familiariser avec les cas et de personnaliser les messages écrits.

5 ÉTAPES POUR ORGANISER VOTRE MARATHON D'ÉCRITURE (SUITE)


4

LE JOUR J !

Présentez le but de votre activité au public. Décrivez brièvement le ou les différents cas. Pour montrer que l'envoi des cartes a un réel impact, parlez également des bonnes nouvelles : près de 75 % des personnes emprisonnées choisies lors des campagnes antérieures ont été libérées. Les conditions de détention pour d'autres ont été considérablement améliorées. Plusieurs personnes et communautés ont obtenu justice !

Envoyez plutôt des messages en ligne pour les personnes que vous voulez sur :

[AMNISTIE.CA/ECRIRE](https://www.amnistie.ca/crire)

Tout au long du marathon, pensez à prendre des photos (assurez-vous d'avoir l'autorisation de toutes et tous, surtout s'il y a des enfants) et à nous les envoyer. Partagez-les sur vos médias sociaux en identifiant Amnistie (@ @amnistie_canadafr ou  @amnistieCA), ou envoyez vos photos à marathon@amnistie.ca en spécifiant les noms des personnes sur celles-ci et le lieu.



5

ENVOI ET INSCRIPTION DE VOS CARTES

Une fois les cartes écrites, il suffit de les regrouper dans une grande enveloppe pour chaque cas du marathon et de les envoyer aux adresses mentionnées pour chacun des cas.

Avant de les mettre à la poste, il est essentiel de **les compter et de nous informer du nombre pour chaque cas**. Sinon, vos cartes ne seront pas comptabilisées dans le résultat final qu'Amnistie internationale compile. Plus le nombre de cartes écrites est élevé, plus notre pression est grande sur les autorités ! Envoyez-nous vos résultats pour chaque cas en ligne à cette adresse :

[amnistie.ca/crire/bilan](https://www.amnistie.ca/crire/bilan) ou par courriel à **aadegbidi@amnistie.ca**.

Astuce : Pensez à vous munir d'une boîte de don à mettre sur la table pour vous aider à payer les frais d'envoi des cartes.



DIRECTIVES D'ÉCRITURE

- Les messages doivent être brefs et personnels.
- Ne mentionnez jamais Amnistie internationale sur les cartes.
- N'utilisez pas de cartes d'Amnistie internationale ou d'autres organisations.
- Ne mentionnez pas la situation politique du pays ou les accusations faites à l'endroit des personnes et des groupes dont les droits sont bafoués.
- N'hésitez pas à écrire en français, à moins que vous ne maîtrisiez la langue du pays du destinataire. S'agissant d'une campagne mondiale, les groupes et les personnes recevront des messages en différentes langues.
- Puisque les individus et groupes visés par la campagne proviennent de diverses traditions religieuses, veuillez ne pas mentionner Noël ni le Jour de l'An. Utilisez plutôt l'expression « vœux de fin d'année ».
- Pour minimiser les frais de poste, envoyez toutes les cartes destinées à la même personne ou groupe dans une grande enveloppe.
- Indiquez votre nom et votre adresse sur les enveloppes que vous enverrez. Certaines prisons ne distribuent pas les lettres si le nom et l'adresse de l'expéditeur ne figurent pas sur l'enveloppe.
- Si vous recevez une réponse, contactez-nous : elle pourrait contenir des informations utiles pour les chercheur·e·s d'Amnistie internationale.
- N'écrivez ou ne dessinez pas de signes religieux.

Prenez une capture d'écran de votre événement virtuel et partagez-la en identifiant **@AmnistieCA sur Facebook et Twitter/X** ou **@amnistie_canadafr sur Instagram** ! Écrivez vos messages de solidarité sur [amnistie.ca/ecrire](https://www.amnistie.ca/ecrire). Partagez votre initiative autour de vous !

Si, à la suite de votre envoi de messages, vous recevez une réponse de votre interlocuteur, merci de nous en faire parvenir une copie à :

AMNISTIE INTERNATIONALE
50, RUE STE-CATHERINE OUEST, BUREAU 500
MONTRÉAL (QUÉBEC) H2X 3V4
TÉLÉPHONE : 514.766.9766
SANS FRAIS : 1.800.565.9766

AMNISTIE.CA

RÉSUMÉ DES CAS

ÉCRIRE
ÇA
LIBÈRE!

AMNISTIE
INTERNATIONALE

WET'SUWET'EN



Canada

Depuis plusieurs années maintenant, les défenseur-e-s du droit à la terre Wet'suwet'en sont harcelé-e-s, intimidé-e-s, évacué-e-s de force et criminalisé-e-s par la Gendarmerie royale du Canada (GRC) car ils s'opposent à la construction d'un gazoduc sur leur territoire. Neuf défenseur-e-s du droit à la terre Wet'suwet'en sont poursuivis au criminel pour avoir prétendument désobéi à un ordre d'injonction de se tenir à l'écart de chantiers de construction de gazoduc, bien que ceux-ci soient situés sur le territoire ancestral non cédé de la nation. S'ils ou elles sont reconnu-e-s coupables, ces personnes pourraient être condamnées à une peine de prison.

ONCLE PABAI ET ONCLE PAUL



Australie

Oncle Pabai et Oncle Paul sont des chefs de communauté de la nation Guda Maluyilgal. Aujourd'hui, en raison des changements climatiques, leur mode de vie, leurs systèmes de connaissances traditionnelles, leurs pratiques culturelles et leurs liens spirituels, transmis de génération en génération, risquent d'être brisés à jamais. Ils mènent une bataille juridique pour que le gouvernement australien prenne des mesures afin de réduire les effets néfastes des changements climatiques et de limiter la destruction de leurs terres et de leur culture.

JUSTYNA WYDRZYŃSKA



Pologne

Justyna, avocate de formation, a cofondé Abortion Dream Team, un collectif d'activistes qui fait campagne contre la stigmatisation de l'avortement et offre des conseils sur l'accès à un avortement sûr en Pologne, où les lois sur l'avortement sont parmi les plus restrictives d'Europe. En novembre 2022, le procureur général a porté plainte contre Justyna pour « aide à l'avortement ». En mars 2023, elle a été reconnue coupable et condamnée à huit mois de travaux d'intérêt général. Ses avocats ont fait appel de cette décision.

CHAIMA ISSA



Tunisie

Chaima a été l'une des premières à s'opposer publiquement au président tunisien lorsqu'il a pris le contrôle exécutif du pays en juillet 2021. Après avoir rencontré des diplomates étrangers et des figures de l'opposition tunisienne pour discuter de la situation politique en Tunisie, Chaima a été arrêtée le 22 février 2023 et remise en liberté le 13 juillet 2023. Elle fait l'objet d'une enquête pour « conspiration » présumée, un chef d'accusation passible de la peine de mort si elle est reconnue coupable. Un tribunal militaire, qui manque d'indépendance, enquête également sur Chaima pour avoir critiqué les autorités lors d'une émission de radio. Elle risque jusqu'à 10 ans de prison pour ce chef d'accusation.

THULANI RUDOLF MASEKO



Eswatini

Thulani était un avocat swazi et un défenseur des droits humains en Eswatini. Dans la soirée du 21 janvier 2023, Thulani a été abattu à bout portant, par des tirs à travers les fenêtres de sa maison, devant sa femme et ses enfants à Luhleko, par des assaillants inconnus. Le meurtre de Thulani est une attaque délibérée contre un défenseur des droits humains en représailles à son travail légitime de défense des droits humains.

AHMED MANSOOR



Émirats Arabes Unis

Ahmed était l'une des rares voix au sein des Émirats arabes unis à fournir au reste du monde des informations indépendantes et crédibles sur les violations des droits humains dans le pays. En mars 2017, les forces de sécurité des Émirats arabes unis ont fait une descente à son domicile et l'ont arrêté. Pendant plus d'un an, personne, pas même sa famille, n'a su où il était détenu. En mai 2018, Ahmed a été condamné à dix ans de prison pour avoir notamment « insulté les Émirats arabes unis et leurs symboles ».

ANA MARIA SANTOS CRUZ



Brésil

Ana Maria Santos Cruz est la mère du militant et défenseur des droits humains et de la justice raciale, Pedro Henrique. Le 27 décembre 2018, Pedro Henrique a été tué à l'âge de 31 ans. Trois hommes cagoulés ont fait irruption chez lui alors qu'il dormait. Les policiers soupçonnés d'avoir tué Pedro Henrique ont été inculpés en 2019. Mais près de cinq ans plus tard, ils sont toujours actifs au sein des forces de police. L'enquête sur le meurtre n'est pas terminée et le procès n'a pas encore commencé.

MAUNG SAWYEDDOLLAH



Myanmar

En 2017, la vie de Sawyeddollah a basculé. L'armée du Myanmar a déclenché un nettoyage ethnique contre les Rohingyas. Craignant pour leur vie, Sawyeddollah et sa famille ont marché pendant 15 jours jusqu'au camp de réfugiés de Cox's Bazar au Bangladesh. Sawyeddollah fait aujourd'hui campagne pour que Meta, le propriétaire de Facebook, assume la responsabilité de sa contribution à l'atrocité. Des années avant les attaques, les algorithmes de Meta ont amplifié l'incitation anti-Rohingya sur la plateforme Facebook, alimentant ainsi la violence de l'armée du Myanmar.

RITA KARASARTOVA



Kirghizistan

Rita Karasartova est une défenseuse des droits humains et une experte en gouvernance civique. Elle a été arrêtée le 23 octobre 2022 avec 23 autres militant-e-s et femmes et hommes politiques qui s'opposaient à un nouvel accord de démarcation de la frontière avec l'Ouzbékistan. Le 23 juin 2023, le tribunal de district de Pervomaisky a assigné Rita à résidence pendant la durée du procès. Elle risque toujours jusqu'à 15 ans de prison. Elle peut quitter sa maison, mais pas le quartier où vit sa famille, et elle a un couvre-feu de 22 heures à 6 heures du matin.

ROCKY MYERS



États-Unis

Après l'assassinat d'une personne âgée de l'autre côté de sa rue, Rocky a été reconnu coupable du crime. Un jury composé en grande majorité de personnes blanches l'a déclaré coupable, mais a recommandé une peine d'emprisonnement à perpétuité. Le juge a annulé la décision du jury et a condamné Rocky à la peine de mort, une pratique désormais illégale en Alabama. Son exécution pourrait être programmée à tout moment, et son seul espoir est que le gouverneur de l'Alabama lui accorde sa clémence.